

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de M. George Randolph Earle Bullen, ambassadeur de la Grenade, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 29 octobre 1981

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est bien volontiers que je reçois les Lettres par lesquelles le Premier ministre de Grenade, M. BISHOP, vous accrédite auprès de moi et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Grenade.

- Si pour des raisons historiques, nos deux pays n'ont pu établir des liens officiels qu'à une date toute récente, il n'en existe pas moins aujourd'hui, entre la France et la Grenade, des relations, certes relativement modestes, mais dont nous souhaitons qu'elles se renforcent notamment dans le domaine économique et culturel.

- La France, présente dans les Caraïbes, connaît bien les problèmes qui se posent dans cette région aux jeunes pays qui, comme Grenade, souhaitent assurer à leurs habitants le droit au progrès et au développement économique et social. Elle est prête pour sa part à apporter sa contribution aux efforts entrepris actuellement pour rééquilibrer les relations entre pays industrialisés et pays en développement.

- Attentive aux difficultés multiples que rencontrent dans l'ordre international et au-plan intérieur les Etats des Caraïbes qui ont récemment accédé à l'indépendance, la France entend jouer avec vigilance le rôle qui doit être le sien dans cette région du monde particulièrement exposée aux pressions souvent contraires des grandes puissances.

- Je suis, pour ma part, convaincu qu'il est de l'intérêt des pays en voie de développement de se tenir à l'écart de ces rivalités, et de consacrer leurs ressources et leurs efforts à la croissance économique et au renforcement de la justice sociale et de la démocratie.

- Je suis persuadé, monsieur l'ambassadeur, que la longue expérience que vous avez acquise au service de votre pays vous permettra de contribuer avec succès au renforcement des relations entre la France et la Grenade. Je peux vous assurer que vous trouverez toujours auprès de mon Gouvernement et de moi-même tout l'appui que vous pourrez désirer pour mener à bien votre mission.

- Je vous prie de transmettre à Son Excellence, M. Maurice BISHOP, Premier ministre de Grenade, l'assurance de ma haute considération, à laquelle je joins mes vœux très sincères pour le bonheur et la prospérité du gouvernement et du peuple de Grenade.\